

TERRES D'ARGENTAN INTERCO DÉPARTEMENT DE L'ORNE	BUREAU COMMUNAUTAIRE PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 19 MARS 2024
--	--

Le dix-neuf mars deux mil vingt-quatre à dix-huit heures, le Bureau communautaire s'est réuni au siège administratif de Terres d'Argentan Interco, sous la présidence de Monsieur Frédéric LEVEILLÉ, Président de Terres d'Argentan Interco.

Présents : LEVEILLÉ Frédéric, *Président*, TOUSSAINT Philippe, *1^{er} vice-président*, GASSEAU Brigitte, *2^{ème} vice-présidente*, VIEL Gérard, *3^{ème} vice-président*, LERAT Michel, *5^{ème} vice-président*, BELLANGER Patrick, *6^{ème} vice-président*, MENEREUL Jean-Louis, *8^{ème} vice-président*, MICHEL Clothilde *10^{ème} vice-présidente*, BALLOT Jean-Philippe, BLAIS-LEBLOND Laëtitia, CLAEYS Patrick, COUPRIT Pierre, DUPONT Cécile, FRÉNÉHARD Guy, JIDOUARD Philippe, LAMBERT Hervé, LE FEUVRIER Patricia, LOLIVIER Alain, MALLET Gilles.

Excusés : ÉCOBICHON Florence, *4^{ème} vice-présidente*, GAYON Sylvie, *7^{ème} vice-présidente* (pouvoir à TOUSSAINT Philippe), CHOQUET Brigitte, *9^{ème} vice-présidente*, BOURDELAS Karine, MELCHIORRI Catherine, MESSAGER Brigitte, RUPPERT Roger.

Quorum : 13
 En exercice : 26
 Présents : 19
 Votants : 20

L'assemblée étant légalement constituée, Monsieur le Président ouvre la séance.

Désignation du secrétaire de séance : BLAIS-LEBLOND Laëtitia
 Appel nominal par BLAIS-LEBLOND Laëtitia

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 6 février 2024

URBANISME - AMÉNAGEMENT

BC-2024-003	Groupement de commandes avec les bailleurs sociaux pour les travaux d'aménagement des espaces publics et résidentiels du quartier Saint Michel – Vallée d'Auge à Argentan
-------------	---

RESSOURCES HUMAINES

BC-2024-004	Modification du tableau des effectifs
BC-2024-005	Recrutement de saisonniers 2024 – Office de tourisme

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président

Avez-vous des questions sur l'approbation du procès-verbal du 6 février 2024 ?

Des abstentions ?

Des contres ?

Je vous remercie.

BC-2024-003	Groupement de commandes avec les bailleurs sociaux pour les travaux d'aménagement des espaces publics et résidentiels du quartier Saint-Michel-Vallée d'Auge à Argentan
--------------------	--

Monsieur Michel LERAT

La communauté de communes Terres d'Argentan Interco et les bailleurs sociaux (Orne Habitat et Logissia) ont décidé de conclure un groupement de commandes pour la passation d'un marché de travaux relatif à l'aménagement des espaces publics et résidentiels du quartier Saint Michel – Vallée d'Auge de la ville d'Argentan.

Dans un souci de cohérence urbaine et de nécessaire coordination des interventions, Terres d'Argentan Interco, Orne Habitat et Logissia souhaitent confier les travaux des différentes opérations aux mêmes entreprises. En conséquence, il convient de mettre en œuvre une procédure de mise en concurrence commune.

La communauté de communes signera et notifiera le marché de travaux au nom des membres du groupement de commandes. Toutefois, l'exécution sera assurée par chacun des membres du groupement de commandes, qui s'assurera de la bonne exécution du marché de travaux pour ce qui le concerne et assurera seul le paiement des prestations correspondant à ses propres besoins.

Arrivée de Clothilde MICHEL

Ce marché sera passé sous la forme d'un marché à procédure formalisée (appel d'offres ouvert) pour un montant estimatif de 6 472 799.20 € HT soit 7 767 359.04 € TTC (évaluation au stade de l'avant-projet).

Monsieur le Président

Avez-vous des questions ?

Des abstentions ?

Des contres ?

Je vous remercie

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 fixant les modalités de fonctionnement des groupements de commandes ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° D2020-34 ADM du 23 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au bureau communautaire ;

Considérant le souhait, dans un souci de cohérence urbaine et de nécessaire coordination des interventions, de créer un groupement de commandes avec les bailleurs sociaux (Orne Habitat et Logissia) pour la passation d'un marché de travaux relatif à l'aménagement des espaces publics et résidentiels du quartier Saint Michel – Vallée d'Auge de la ville d'Argentan ;

Considérant l'avis favorable de la commission Urbanisme du 14 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide :

Article 1

De créer un groupement de commandes avec les bailleurs sociaux (Orne Habitat et Logissia) pour la passation d'un marché de travaux relatif à l'aménagement des espaces publics et résidentiels du quartier Saint Michel – Vallée d'Auge de la ville d'Argentan.

Article 2

De désigner la communauté de communes Terres d'Argentan Interco, représentée par son Président, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes, ayant pouvoir de signer et notifier le marché de travaux au nom des membres du groupement de commandes.

Article 3

D'autoriser à ce que la commission d'appel d'offres du groupement de commandes soit celle du coordonnateur. Elle est constituée selon la valeur estimée hors taxe du marché au regard des seuils européens.

Article 4

D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes et tous les documents relatifs à ce dossier.

BC-2024-004	Modification du tableau des effectifs
--------------------	--

Madame Brigitte GASSEAU

Il vous est proposé de modifier le tableau des effectifs afin de procéder à des ajustements de cadres d'emploi et de grades.

La première modification concerne le service éducation, enfance et sport. Nous vous proposons de supprimer un poste d'attaché territorial à temps complet, et de créer un poste d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet, à compter du 1^{er} avril 2024. Il s'agit de réorganiser le service éducation, apporter des renforts notamment aux côtés des coordinateurs.

Nous en avons discuté dernièrement avec les syndicats. Ils sont ravis de constater que la collectivité mettait beaucoup d'importance au bien-être des agents.

Ensuite, nous avons à la direction des affaires financières un agent qui est parti en retraite. Nous vous proposons de supprimer son poste d'attaché territorial à temps non complet et de le remplacer par un poste d'adjoint administratif de catégorie C, à temps complet. La personne qui était sur un poste à temps non complet était également mise à disposition du SIAEP.

Monsieur Michel LERAT (également Président du SIAEP)

Avec la ville d'Argentan, nous avons fait paraître une annonce. Nous souhaitons recruter une personne qui soit pour 50 % à la ville et pour 50 % au SIAEP. Le SIAEP deviendra ainsi autonome car les mises à disposition, ce n'est pas simple.

Monsieur le Président

Nous supprimons un poste de catégorie A (intégration, à l'époque, des secrétaires de mairie dans les intercommunalités), pour le remplacer par un poste de catégorie C, ce qui n'est pas négligeable.

Madame Brigitte GASSEAU

Nous avons une autre modification pour la direction culture, tourisme et patrimoine au niveau de la médiathèque. Il s'agit également d'un agent qui part en retraite. Nous vous proposons un remplacement par voie de mutation et donc de supprimer un poste d'assistant de conservation du patrimoine principal de 1^{ère} classe et de créer un poste d'assistant de conservation du patrimoine à temps complet, à compter du 1^{er} mai 2024.

Pour terminer, nous avons une modification à la direction des ressources humaines. Cette personne vient de réussir son concours de rédacteur. Nous vous proposons donc de le nommer dans cette fonction.

Monsieur le Président

Avez-vous des questions ?

*Des abstentions ?
Des contres ?
Je vous remercie*

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L.411-1 à L.411-9 relatif à l'organisation en cadres d'emploi ;
Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois relatifs aux postes concernés ;
Vu la délibération du Conseil communautaire n° D2020-34 ADM du 23 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au bureau communautaire ;
Considérant qu'il convient de procéder à la modification du tableau des effectifs ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide :

Article 1

- de supprimer un poste d'attaché territorial à temps complet à compter du 1^{er} avril 2024 et de créer, à la même date, un poste d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet.
- de supprimer un poste d'attaché territorial à hauteur de 24/35^{ème} à compter du 1^{er} avril 2024 et de créer, à la même date, un poste d'adjoint administratif à temps complet.
- de supprimer un poste d'assistant de conservation du patrimoine principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} mai 2024 et de créer, à la même date, un poste d'assistant de conservation du patrimoine à temps complet.
- de supprimer un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps non complet (31.5/35^{ème}) à compter du 1^{er} avril 2024 et de créer, à la même date, un poste de rédacteur territorial à temps non complet (31.5/35^{ème}).

Article 2

De dire que les crédits sont inscrits au chapitre 012 du budget principal.

BC-2024-005	Recrutement de saisonniers 2024 – Office de tourisme
--------------------	---

Madame Brigitte GASSEAU

Comme chaque année, nous vous proposons le recrutement de saisonniers. Pour le bon fonctionnement estival du bureau, nous vous proposons le recrutement d'un agent saisonnier à temps complet, du 20 mars au 30 septembre.

Les missions seront : l'accueil de l'utilisateur, la gestion de l'information et de la communication de la boutique et de l'animation.

Monsieur le Président

*Avez-vous des questions ?
Des abstentions ?
Des contres ?
Je vous remercie*

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 332-23 2° ;
Vu la délibération du Conseil communautaire n° D2020-34 ADM du 23 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au bureau communautaire ;
Considérant la nécessité de créer un emploi saisonnier pour répondre aux besoins de l'Office de Tourisme ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide :

Article 1

De créer un poste d'adjoint territorial du patrimoine à temps complet du 20 mars au 30 septembre 2024.

Article 2

De dire que les crédits sont inscrits au chapitre 012 du budget principal.

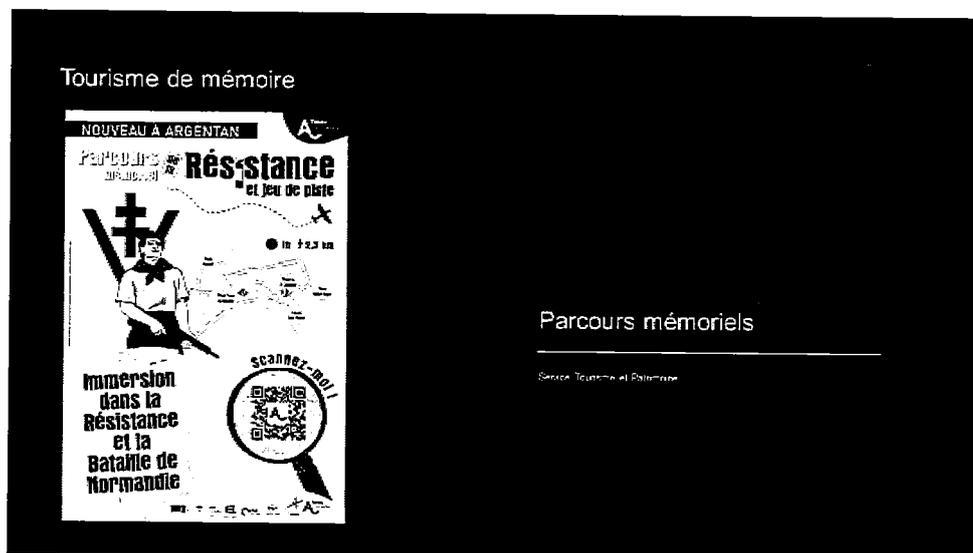
INFORMATION

- Les parcours mémoriels -

Monsieur le Président

Vous vous souvenez que l'année dernière, nous avons travaillé sur un parcours mémoriel sur la ville d'Argentan « parcours mémoriel de la résistance ». Nous avons souhaité travailler sur deux étapes. La première étant celle-ci et la deuxième une extension du parcours mémoriel numérique

➤ Intervention de Madame Laurence VILLEDIEU



Parcours mémoriels

1. Contexte :

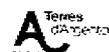
- Projet global « Tourisme de mémoire » sur 2 ans, financé à 80%
- Objectifs :
 - Terres d'Argentan doit devenir une étape pérenne dans le cheminement des visiteurs des plages à la Poche de Falaise-Chambois/Mémorial de Montormel
 - Proposer des offres pour le 80e anniversaire (2024)

- Phase 1 : Parcours physique de la Résistance à Argentan (Inauguré le 29/09/23)
- Phase 2 : Parcours numérique de la Libération

2. Projet détaillé – phase 2 :

- ✓ Téléchargement d'une application sur le téléphone pour le grand public et public familial (nos cibles), avec possibilités de liens pour les plus avertis (archives et précisions).
- ✓ Découverte de l'histoire de la libération avec supports visuels, textes audio, films et photos d'époque (visuels avant/après).

Bureau 19 mars 2024 - Tourisme



Parcours numérique de la Libération



Visuel de l'interface de l'application : *Baludik*

- **Thématique** : Sur les pas des américains
- Parcours numérique voiture et vélo (29km),
- Jeu de piste en 10 étapes,
- **Départ** : Argentan vers Chambois,
- Guidé par GPS avec validation couleur ✓ des étapes
- Une fois téléchargée, l'application fonctionne en zones blanches
- Liens numériques avec les autres parcours existants
- Accessible sur le site dès juin
www.tourisme.terresdargentan.fr



Bureau 19 mars 2024 - Tourisme

8

- Les Bureaux d'Information Tourisme-



Schéma d'accueil et de diffusion de l'information (SADI) : s'interroger sur nos pratiques et les flux touristiques de nos territoires

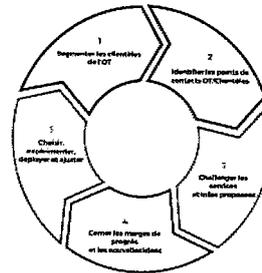
→ Méthodologie portée par le PETR sur 3 intercommunalités et financée par Tourisme 61.

• Objectif : s'adapter aux pratiques et tendances nationales

- **Mobilité** des points d'information : se positionner près des flux
- **Numérique** : réservations et visibilité sur le web et les réseaux sociaux (avant / pendant / après séjour)
- **Vivre une expérience** : être acteur plus que consommateur
- **Nouvelles clientèles** qui partent moins loin mais plus souvent et en regardant leur bilan carbone, excursionnistes / touristes de proximité.

Bureau 19 mars 2024 - Tourisme

Cycle du SADI



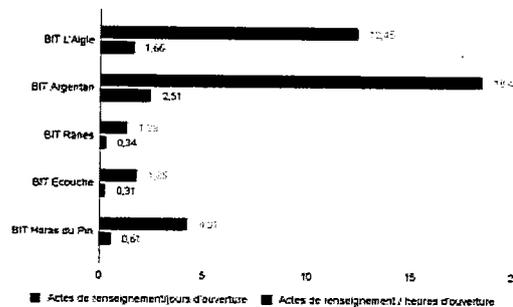
Contexte local : les clientèles des bureaux d'information touristique

• Performance des BIT : moyenne des actes effectués / volume d'ouverture

- BIT Rânes : 0,34 acte/h
- BIT Écouché : 0,31 acte/h
- OT Argentan : 2,51 actes/h

• Origine des visiteurs : 45 à 81% sont locaux (Normandie)

La performance des BIT : moyenne des actes de renseignements effectués / volume d'ouverture des BIT 2022 (annualisé).



Bureau 19 mars 2024 - Tourisme - source OTAR Normandie 2022

Proposition pour s'adapter aux tendances

1) Diffuser l'information :

- Passer d'une logique de guichet à une logique de diffusion multivectorielle sur les points de passage et le web
 - Fermeture des BIT d'Écouché et Rânes
 - Exception pour le Haras du Pin : 1^{er} site touristique du département (68k touristes / an)
 - Réduction de l'amplitude sur Argentan
- Proposer des relais et/ou bornes chez les socioprofessionnels
 - Animer une communauté d'accueillants (greeters)
 - Travail de mutualisation avec CDC VAM ?



2) Prioriser le contenu et valoriser l'ensemble des patrimoines :

- Se recentrer sur les publics visés : couples et familles
- Expérimenter un nouveau programme d'activités
- Mieux desservir l'intégralité du territoire
- Définir un périmètre d'intervention en commission

Bureau 19 mars 2024 - Tourisme



Propositions d'animations :

80 dates sur la saison estivale

Dont :

Rânes & Ecouché : 63% de la programmation

- 15 sites différents sur 10 communes
- 9 types de rdv adaptés aux publics visés : visites guidées, ateliers découverte, randos gourmandes, jeux de piste...

Ecouché (17 dates)

Rânes (17 dates)

Gouffern-en-Auge (11 dates)

Argentan (23 dates)

Autres communes et 80^e

Bureau 18 mars 2024 - Touraine

A
Terres
d'Anjou

Monsieur le Président

A l'occasion du Bureau communautaire du 23 novembre 2023, Hervé LAMBERT a demandé s'il était possible de connaître les chiffres de participation des élus aux instances communautaires.

Pour le Bureau communautaire, je vous informe que sur les 29 séances organisées depuis 2020 :

- Le taux moyen individuel de participation est d'environ 7 %, soit en moyenne 19 séances sur 29 par élu, et même de façon pondérée 73.6 %, si on ne tient compte que des élus présents depuis 2020 ;
- 2 élus ont participé à l'ensemble des séances ;
- 11 élus ont un taux de participation inférieur à la moyenne pondérée, parmi lesquels 2 ont participé à moins de la moitié des séances ;
- Le taux de présence physique par séance varie de 96 % (séance d'installation du 10/09/2020) à 57.69 % (séance du 23/11/2023).

Vous recevrez un document (tableau) clair et précis, à la fois sur le Conseil et le Bureau communautaires.

Je conclus en vous informant également que j'ai été sollicité pour intervenir lors d'une conférence à Val-au-Perche, jeudi 21 mars, sur la transition énergétique et la production d'énergies renouvelables locales.

Avec Clothilde MICHEL, nous interviendrons le 3 avril prochain, au Havre, dans le cadre du Grand Défi Ecologie qui est porté par l'ADEME.

Pour ma part, j'interviendra en binôme avec Josselin SOURISSEAU, sur les résiliences territoriales.

Calendrier

Dimanche 24 mars - 17h00 – Eglise Saint-Germain : Concert organisé par le conservatoire, sur les musiques de films de sport (dans le cadre des jeux olympiques)

Mercredi 27 mars – 18h00 : Conseil communautaire

Jeudi 28 mars – 19h30 - Quai des arts : Université populaire des transitions – Alimentation locale. Un marché de producteur sera présent dans le Quai des arts.

Mercredi 10 avril – 17h00 – MET : remise des médailles aux agents.

Jeudi 11 avril – 18h30 – MET : Conférence des Maires (Bilan des TAD, Bilan des locations de vélos électriques, La Passe).

Jeudi 18 avril – 18h00 : Bureau communautaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00

Le secrétaire de séance,
Laëtitia BLAIS-LEBOND

Le Président,
Frédéric LEVEILLÉ